

Chargé de mission Paysage



Date de publication de l'offre

20/10 - 21/11/2025

Type d'emploi

CDD

Catégorie de métier

Paysage - urbanisme - architecture

Nom de l'organisme

PNR Corbières-Fenouillèdes

Mission

Placé(e) sous l'autorité du Directeur adjoint et au sein du pôle « Aménagement Durable », le ou la chargé(e) de mission met en oeuvre la charte du Parc, en lien avec les principaux partenaires (CAUE, agence d'Urbanisme, collectivités territoriales et services et agence de l'Etat).

Piloter la mise en oeuvre du Plan de paysage du Parc :

- o Organiser son lancement et son inauguration auprès des partenaires et du public.

- o Animer une exposition de synthèse sur les paysages du Parc.

- o Mettre en oeuvre les actions prévues dans le programme d'action du Plan de paysage.

- o Créer ou accompagner des animations grand public autour des patrimoines paysagers, intégrées au programme culturel et d'animation du Parc.

Contribuer à la prise en compte du paysage dans les projets d'aménagement du territoire :

- o Formuler des avis sur les projets d'énergies renouvelables (ENR) ou de grands aménagements en évaluant leurs impacts paysagers.

- o Participer à l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme (PLU, cartes communales) pour garantir la prise en compte de la Charte et la cohérence entre développement local et qualité paysagère.

Identifier, restaurer et valoriser les paysages en mutation ou dégradés :

- o Mettre en oeuvre un inventaire des sites paysagers dégradés ou en mutation et proposer des actions de restauration adaptées.

- o Identifier de nouveaux sites naturels ou culturels à valoriser, en assurant leur suivi et leur accompagnement.

- o Accompagner et déployer les outils de médiation et d'interprétation pour faciliter la découverte et la compréhension de ces paysages par le public.

- o Accompagner la valorisation du petit patrimoine vernaculaire, en lien avec la chargée de mission Culture du Parc : participer à la mise en valeur du petit patrimoine bâti (murets, capitelles, moulins, fontaines, fours, etc.) Contribuer à la documentation, à la communication et à la valorisation de ces éléments structurants du paysage.

Assurer la veille, le suivi et l'évaluation de la qualité des paysages. Contribuer à la mise en place d'outils de suivi et de valorisation : bases de données, cartographies, observatoire photographique, supports d'interprétation, etc.

Participer activement à la vie du Parc, aux différentes instances de travail (réunions techniques et/ou thématiques, commissions, collaboration avec les autres chargés de mission sur des actions transversales, ...) et, en fonction des sujets, aux instances du syndicat (Comité syndical, Conseil scientifique et de prospective, ...)

Profil

Formation supérieure : BAC + 4/5 en aménagement du territoire, paysage, architecture du paysage ou équivalent.

Expérience souhaitée dans des projets paysagers, restauration de paysage, ou dans l'urbanisme/architecture paysagère.

Savoir-être :

- Aptitude au travail en équipe et en réseau ;
- Autonomie dans les dossiers
- Ecoute, pédagogie, sens du dialogue et de la conciliation
- Connaissance des territoires ruraux, sensibilité aux valeurs promues par la politique et les actions des Parcs naturels régionaux

Connaissances et compétences générales :

- Connaissance des démarches "Plan Paysage" et des politiques publiques de paysage
- Maîtrise des outils SIG, relevés de terrain, diagnostics paysagers
- Aptitude à la médiation et à l'animation de concertation
- Rédaction de documents techniques et de synthèse (rapports, supports pédagogiques)
- Capacité administrative et suivi de subvention
- Connaissance de la commande publique
- Qualité rédactionnelle
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
- Connaissance des différents acteurs (services de l'Etat, Région, partenaires ...)

Informations complémentaires

Conditions :

Type d'emploi : CDD d'1 an renouvelable

Prise de poste souhaitée : janvier 2026

Rémunération : basée sur la grille de technicien principal 2nd classe (Catégorie B) + Régime indemnitaire + participation mutuelle (20€ par mois) et prévoyance (10€ par mois)

Lieu : Le poste est basé au siège du Syndicat mixte de gestion et d'aménagement du PNR Corbières-Fenouillèdes 2 rue de la cave coopérative, 11350 TUCHAN

Permis B obligatoire et véhicule personnel

Possibilité de travail occasionnel le soir ou le week-end

Télétravail possible selon modalités (1 jour par semaine)

Moyens alloués : ordinateur, téléphone portable, véhicules de service (partagés par l'équipe), logiciels professionnels

Coordonnées pour postuler

Candidatures et Contact :

Lettre de motivation et CV à l'attention du Président du syndicat mixte de gestion et d'aménagement du PNR Corbières- Fenouillèdes à envoyer à l'adresse : recrutement@corbieres-fenouilledes.fr

Information et contact : a.fesquet@corbieres-fenouilledes.fr

Date limite de réponse : 21 novembre 2025

Entretiens prévus : 1er décembre 2025